

EDITO : Le monde est malade

Une épidémie de pneumonies d'allure virale inconnue a émergé dans la ville de Wuhan en Chine en décembre 2019. Le 9 janvier 2020, la découverte d'un nouveau virus à couronne d'abord appelé 2019-nCoV puis officiellement SARS-CoV-2, a été annoncée par les autorités sanitaires chinoises et l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Ce nouveau virus est l'agent responsable de cette nouvelle maladie infectieuse respiratoire appelée Covid-19 (CoronaVirus Disease). Ce virus doit son nom corona à sa structure en forme de couronne.

Le virus qui entraîne la COVID-19 se transmet principalement par des gouttelettes produites lorsqu'une personne infectée tousse, éternue, ou lors d'une expiration. Ces gouttelettes sont trop lourdes pour rester dans l'air et tombent

rapidement sur le sol ou sur toute surface proche. On peut être infecté en respirant le virus, si on est à proximité d'une personne malade, ou en touchant une surface contaminée puis les yeux, le nez ou la bouche. La majorité des personnes atteintes de la COVID-19 ne ressentiront que des symptômes bénins ou modérés et guériront sans traitement particulier.

Coronavirus (2019-nCoV) - Le monde peut-il faire face ?

Pour ralentir la diffusion et réduire les risques de tension sur les systèmes hospitaliers pour la prise en charge des formes les plus graves, les mesures de distanciation sociale sont renforcées. C'est une première dans le cadre d'une pandémie déclenchée par un coronavirus. Certains pays comme la Chine et Singapour ont déjà eu à

faire face à une seconde vague de contagions alors que d'autres se refusent au confinement comme les Pays-Bas, la Suède et dans une mesure moindre désormais, le Royaume-Uni. Dans les pays qui refusent le confinement, il n'est pas jugé efficace de décréter un confinement total, qui risquerait de faire « immédiatement » renaître le virus dès que la mesure ne serait plus en vigueur. Ces pays ont préféré opter pour une stratégie reposant sur l'immunité collective ; phénomène par lequel la propagation d'une maladie contagieuse peut être enrayerée dans une population si un certain pourcentage des individus est immunisé.

Un vaccin est-il possible ?

Il existe des traitements qui sont actuellement testés pour faire face au caractère infectieux de la maladie comme l'hydroxychloroquine et l'azithromycine. Certains chercheurs tentent de mettre en place une solution qui a fait ses preuves dans le cas du virus Ébola et de la grippe H1N1. Elle consiste à prélever du sang chez les patients infectés mais rétablis, afin d'en extraire les anticorps viraux, dont le taux est particulièrement élevé lorsque le corps a dû les fabriquer pour combattre le virus. Les équipes de chercheurs avancent

sur l'élaboration d'un vaccin contre le nouveau coronavirus, mais toutes sont unanimes : « *il va falloir plusieurs mois pour le mettre au point* ». D'autant plus que la polémique sur l'efficacité de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) lève le voile sur les limites de la centralisation.

En Afrique les autorités du Burkina Faso demandent un peu de temps pour approuver scientifiquement l'efficacité de la molécule Avipirine. La pharmacopée traditionnelle pourrait également avec le Covid-Organics, offrir au dire de certains, des moyens de lutter contre la charge virale du virus.

Quelle évolution en attendre ?

Les grandes économies semblent les plus touchées car leur mode de fonctionnement offre une plus grande mobilité et donc une meilleure diffusion de la maladie. Il va sans dire que les façons de produire, d'organiser le travail, la consommation et gestion de la santé devront prendre en compte l'éventualité d'une telle pandémie, au même titre que les manifestations du climat, qui pourraient nous contraindre dans l'avenir, à un confinement encore plus strict.

Oxo.

SOCIETE : Les héros d'un quotidien confiné

Depuis le 17 mars 2020, en réponse à la pandémie du Covid-19 qui a déjà fait un nombre considérable de morts en France, et à travers le monde, un confinement global a été mis en place. Depuis cette date, la France s'est figée et repliée dans son intériorité, afin d'éviter une propagation exponentielle d'un virus, jugé par les spécialistes, jusqu'ici incontrôlable. Alors que le télétravail est devenu la norme, seules quelques professions sont restées en premières lignes, assurant notre réapprovisionnement, nos déplacements, nos soins, notre survie en somme.

Ils sont éboueurs, médecins, infirmières, pharmaciens, femmes de ménage, caissières, vigiles, éducateurs spécialisés, chauffeurs...et ont fait le choix de rester à notre service, dans des conditions incertaines. D'autres n'ont pas le choix et doivent travailler, en dépit des risques encourus. C'est le cas de Mathilde, 53 ans, femme de ménage dans une société privée, qui n'a pas pu s'arrêter de travailler et a dû continuer son activité, à raison de 4 heures par jour ; le plus souvent auprès de particuliers : *« J'ai très certainement contracté le Covid-19 dans le cadre de mes fonctions. Toute ma famille est confinée. Nous sommes un foyer de 6*

membres et personne ne sort. Je ne me voyais pas laisser en plan mon employeur et nos clients, d'une part, et d'autre part, la perte de revenu en cas d'arrêt aurait été un trop important manque à gagner. J'ai donc continué à travailler et contracté une forme légère de la maladie, en dépit des gestes barrières ».



Certaines professions ont moins la possibilité que d'autres d'arrêter de travailler. Ce sont celles qui disposent le moins souvent d'un véhicule privé, empruntent les transports en commun assez longtemps et résident dans des zones à forte densité. Ce cumul de marqueurs d'inégalités sociales, les expose plus que d'autres aux dangers d'une contamination ; surtout dans un contexte global de pénurie de masques, de gants et de gels hydroalcooliques.

Ce manque se fait en particulier ressentir dans les hôpitaux publics, qui comme la société tout entière, semblent être pris au piège d'une crise sanitaire, favorisée par une gestion managériale de la santé publique. Nous avons assisté dans une logique marchande à la baisse des flux et des stocks. Les mois précédant la pandémie, une réduction des dépenses publiques dans le domaine de la santé avait été dénoncée lors des mouvements sociaux au sein des hôpitaux.

« Nous n'avons pas de masques adaptés ; les masques fff2p qui sont distribués au compte-goutte au personnel qui soigne les malades reconnus comme porteurs du virus. Le problème est qu'en l'absence de généralisation de test, comme dans certains pays, on ne sait jamais qui est porteur et qui ne l'est pas et nous sommes donc constamment exposés, parfois même sans le savoir. Je connais deux personnes, dont un soignant avec lequel j'ai eu l'occasion de travailler, qui ont perdu la vie dans des conditions de travail que je juge précaires », explique Ali, 34 ans, infirmier dans un hôpital public en région parisienne.

Le nombre de contaminations et de morts au sein du personnel soignant a en effet explosé en France, et à travers le monde. Martin Hirsch, président de

l'établissement de santé francilien, annonçait au mois de mars dernier, plus de 600 contaminations. En Europe, l'Italie avec près de 100 morts, dont principalement des infirmières, paie le plus lourd tribut. A la question fatidique : Pourquoi ne pas exercer votre droit de retrait. Les réponses sont quasi unanimes : C'est un métier exercé par passion, et que l'on met au service des gens. Il y'a un sentiment très fort d'engagement à cet égard, surtout en ces circonstances, on ne peut qu'être au front.



Face à ces pénuries assassines et afin de soutenir l'effort de ces héros du quotidien, la société civile s'organise à son tour. Les initiatives personnelles de création et de distributions gratuites de masques confectionnés par des particuliers, se multiplient. Une couturière en Seine St Denis a ainsi cousu 600 masques à destination des plus démunis. Des masques 3D sont également fabriqués et distribués par des particuliers aux hôpitaux les plus proches de leurs domiciles. Le secteur privé n'est pas en reste : Le groupe pharmaceutique Fabre

et la firme orléanaise de LVMH ont lancé la production de gel hydroalcoolique, afin de pallier les lacunes des autorités sanitaires françaises. La crise sanitaire, bien que creusant davantage les inégalités sociales, a aussi eu pour effet de faire jaillir des solidarités inattendues dans le quotidien des citoyens français.

« La bienveillance s'exprime aussi parfois à travers des petits gestes. Des plateaux-repas pour les soignants qui ne peuvent se restaurer ou les personnes les plus vulnérables », explique Teddy, 46

ans, Chauffeur, livreur et manutentionnaire. *« Parfois, c'est aussi juste un sourire, une parole bienveillante et non les menaces et agressions qu'on a pu voir à l'égard des soignants, par peur de la contamination. Eux aussi, risquent leurs vies »,* dit-il en mettant un zouk rétro, comme chaque matin à 5 heures, au moment de sa tournée. *« A défaut d'éradiquer le Corona, la musique adoucit les mœurs, »* ajoute-t-il, en nous offrant le plus beau et vaillant des sourires.

Eugénie Lobé

ACTUALITE : Formation Agricole**FRED NUMA : « Il ne pourra pas avoir une agriculture durable sans respect de la planète et des individus »**

RTM : Bonjour Monsieur Fred NUMA, vous êtes le directeur du Centre de Formation d'Apprentis Agricole (CFAA) La Bretonnière. Pouvez-vous présenter votre structure en quelques mots ?

-Le Centre de Formation d'Apprentis Agricole de La Bretonnière se situe en Seine et Marne sur la commune de Chailly en Brie en France. C'est un Centre constitutif de l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de La Bretonnière, financé par le Conseil Régional Ile de France. Il accueille environ 200 apprentis (sur le site de la bretonnière), filles et garçons, sur un site de 5 hectares arboré, avec un service de restauration et d'internat assuré du lundi 9h au vendredi 16h45.

Créé en 1978, le CFA propose actuellement des parcours de formation sanctionnés par des

diplômes du Ministère de l'Agriculture, allant du CAP au BTS pour les métiers de l'aménagement paysager, de la production florale et maraîchère, de la production agricole, des services à la personne, de la vente et de l'agroéquipement. Ces formations sont principalement dispensées sur le site de La Bretonnière (Chailly en Brie-77) mais aussi sur deux Unités de Formation par Apprentissage (UFA), l'une au CFPPA (Centre de Formation Pour Adultes) de Brie-Comte-Robert (77), l'autre au Lycée horticole de Montreuil (93).

RTM : Qu'est-ce que l'on enseigne dans votre Centre de Formation ?

-La formation au CFAA est alternée entre les cours en centre qui permettent l'acquisition de connaissances et les périodes en entreprises pour acquérir des savoirs faire pratiques et professionnels. Dans les 2 situations

l'apprenti découvre les attitudes et comportements à mobiliser dans le cadre de son activité de salarié. Le contrat d'apprentissage permet d'être salarié d'une entreprise tout en étant en formation sur une durée qui peut aller de 2 à 3 ans en fonction du diplôme. L'alternance varie selon une périodicité d'une semaine sur deux.

Les formations proposées permettent d'acquérir et de maîtriser en toute sécurité les gestes et les techniques nécessaires à la conduite de l'activité de la filière : En Production agricole, la conduite d'une grande culture, d'un élevage ou d'une surface fourragère. En Production horticole et maraîchère, la conduite d'une production légumière ou de plantes horticoles.

En agro équipement, la conduite des machines, la réalisation des petites maintenances ainsi que la gestion des agro équipements. En service à la personne, l'acquisition des gestes pour l'entretien et l'accompagnement des personnes dépendantes comme la cuisine, les soins de la personne et des lieux d'habitation. En commerce et vente, la vente dans les jardinerie ou les animaleries.

RTM : Quels sont les critères pour devenir apprenti ?

-L'apprenti doit avoir 16 ans minimum et 29 ans maximum au début de l'apprentissage. Toutefois, les jeunes âgés d'au moins 15 ans peuvent souscrire un contrat d'apprentissage s'ils justifient avoir accompli la scolarité du 1er cycle de l'enseignement secondaire (fin de 3ème). Pour les candidats ayant déjà obtenu un diplôme dans une filière générale ou dans une autre filière professionnelle, la candidature est étudiée au cas par cas. Une dérogation d'âge est possible, entre autres, pour une personne reconnue travailleur handicapé, ou pour une personne qui a un projet de création ou de reprise d'entreprise (s'adresser au CFAAH directement).



Fred Numa

Afin de poursuivre sa formation, l'apprenti doit trouver un maître d'apprentissage dans la filière choisie. En cas de difficultés, il peut s'adresser à la personne chargée du développement de l'apprentissage dans le cadre d'un

partenariat avec les professionnels du territoire. Le chargé de développement recense les besoins en main d'œuvre des professionnels et choisit lors d'un entretien les profils de jeunes les mieux adaptés aux contextes des entreprises.

RTM : Quelles sont les démarches pour intégrer votre centre de formation ?

-Les jeunes doivent aller sur le site du CFAA de la Bretonnière et télécharger la fiche de préinscription dans la formation qui les intéressent. Ils peuvent aussi nous contacter lors de leurs recherches d'un maître d'apprentissage.

RTM : Quelles sont les préoccupations des entreprises avec lesquelles vous collaborez pour la formation de vos apprentis ?

-Les entreprises rencontrent des difficultés à assurer la relève de leurs salariés. Elles recherchent des apprentis motivés. Elles reconnaissent aujourd'hui que certains jeunes rencontrent des difficultés à suivre les parcours proposés mais n'hésitent pas à relever ces nouveaux défis afin de leur donner leur chance de réussir leur insertion professionnelle et sociale.

RTM : Le secteur agricole connaît de nombreuses difficultés depuis plusieurs années. Qu'est ce qui peut encore attirer vos apprenants dans cette voie ?

-Les jeunes sont attirés par les métiers de la nature, avec la crise sanitaire actuelle liée au Covid19, on constate que le retour aux métiers en lien avec l'agriculture connaît un essor considérable. Les jeunes ont toujours été attirés par les possibilités de modernisation qu'offrent ces types de métiers. Aujourd'hui sur le territoire les offres de contrats sont sans cesse en augmentation.



RTM : Une fois le diplôme en poche, quelles débouchées peut-on espérer ?

Le CAP agricole permet d'accéder à des postes d'ouvrier qualifié de productions agricoles, grandes cultures, et en élevage, en cultures maraichères ou horticoles et pour les espaces verts. Le Bac Professionnel permet de s'installer en agriculture, de créer son entreprise de travaux paysagers ou

de postuler à des emplois de chefs d'équipes.

Le BTSA permet d'occuper des postes de techniciens agricoles dans les organismes agricoles ou les grandes entreprises de grandes cultures, d'élevage ou des coopératives agricoles ou groupements de producteurs ainsi que dans des centres de gestion et chambre d'agriculture.

RTM : Que diriez-vous pour conclure ?

La crise sanitaire actuelle que vit la France aujourd'hui montre com-

bien le secteur agricole est vital sur le territoire national pour nourrir la population. Cette crise nous permet de revenir à des attitudes et comportements fondamentaux pour l'avenir. Il ne pourra pas avoir d'agriculture durable sans respect de la planète et des individus et sans que les principaux acteurs ne soient formés. La loi du 05 septembre 2019 dans sa réforme place la formation par voie de l'apprentissage comme une solution pour relever les défis liés au chômage des jeunes générations.

ENTREPRENEURIAT : Pour réussir il faut être bien accompagné(e)

L'idée c'est d'inciter tout jeune entrepreneur africain à innover pour arriver à produire ou à manufacturer à l'échelle mi-grande, ce qu'habituellement il fabrique à petite échelle ou de manière artisanale. Faire le saut industriel est important. En matière de business, la réduction des coûts, couplée à l'augmentation des bénéfices et à l'amélioration de la qualité doit rester le focus de tout dirigeant d'entreprise.

Les obstacles ne bloquent pas le chemin, ils sont le chemin !

C'est bon de danser du Fally Ipupa, ça détend les nerfs, mais c'est mieux d'intégrer un club d'entrepreneurs, ça forge et imprègne l'esprit du jeune ; ça développe l'économie du pays ; ça crée de la richesse. L'Afrique ferait mieux de revisiter et de réinventer son modèle éducatif. Il y a des expériences qui se mettent en place sur le continent et qui sont dignes d'un coup d'œil. Cas du travail élaboré par l'ONG rwandais EDUCATE.

Depuis quarante ans, on ne discute plus le fait que l'éducation crée de

la richesse, qu'il s'agit même d'un des vecteurs les plus puissants pour lutter contre la pauvreté. L'affaire est entendue depuis qu'en 1979 l'économiste américain Theodore Schultz s'était déjà vu décerner un prix Nobel pour être parvenu à cette conclusion.

La règle des 3R

Réactivité - Réalisme - Résilience couplée avec à la fois la notion simple du Cercle Tracteur (CT), et celle du 'Rêver grand' ne font pas de vous un prétentieux, moins encore un orgueilleux. Au contraire, ces manières de penser et de se conduire font de vous un Entrepreneur. Pour réussir, soyez bien accompagné(e)s. Briser la solitude du chef d'entreprise est la première vertu des clubs et des cercles de dirigeants. Ils permettent de discuter entre pairs, de bénéficier de l'expérience d'un mentor, d'agrandir son réseau et de développer ses compétences, sa vision et ses affaires. Accélérateur quand tout va bien, le réseau aide aussi à affronter les moments difficiles.

John Kuzimbikisa

TRADITIONS & CULTURE : Le vaccin contre le coronavirus

L'Afrique est tombée malade du coronavirus car les maîtres des vigiles de nos enclos en sont malades. Quand son maître est malade l'esclave de maison dit : « nous sommes malades ». Les vigiles ont vu des images de leurs maîtres et du coup ils sont devenus plus malades que les maîtres et préconisent des couvre-feux et des vaccinations forcées en masse. Vaccinations financées il va sans dire, avec des dettes que nos enfants rembourseront à vie.

L'un de ces enclos totalise à peine 50 cas ; mais son vigile annonce 1800 milliards qu'il va aller quémander au colon et s'endetter davantage pour soi-disant lutter contre le Corona ! Ces VIGILES Bac+25 excellent dans l'art de s'endetter pour les choses inutiles, vaines sans rendements concrets : Quel gâchis !

L'Afrique est vraiment orpheline de Leadership

Oui, Mr. les professeurs Mera et acolytes, l'Afrique est bien un laboratoire pour tester le vaccin contre le CON-À-VIRUS. En Afrique, vous serez accueillis à bras ouverts,

et nous avons des cobayes volontaires en pagaille pour vous. Alors, dépêchez-vous de venir avec vos vaccins pour nous protéger contre les CONS-VIDES de dignité, d'intelligence, de patriotisme.

Nous sommes pour le vaccin contre le CON-À-VIRUS en Afrique. Ce vaccin doit être testé, en premier, sur nos pipoliticiens et leurs familles cupides, sans personnalité et sans amour du continent, qui vendent l'Afrique aux enchères et autorisent votre arrivée, soutenus par nos dealers religieux, vendeurs d'illusions, qui anesthésient les consciences pour vous. Nos soi-disant intellectuels Bac+25, ces scolarisés complètement immatures et inutiles qui ne savent pas voir par eux-mêmes. Et enfin tous ceux qui refusent désespérément de se servir de leur cervelle, Piquez-les comme des chèvres, c'est leur souhait !

En Afrique, l'ignorance tue beaucoup plus que COVID-19 alors dépêchez-vous les piqueurs, nous vous attendons de pied ferme !

Kôrêdjo-Missa Doumbi

SANTE : Paludisme, Grossesse et prévention

Le paludisme est une maladie infectieuse due à un parasite du genre Plasmodium. Il est transmis à l'homme par les femelles de certaines espèces de moustiques appelées anophèles. C'est un problème de santé publique majeur en Afrique et notamment en Côte d'Ivoire où, il constitue le premier motif de consultation et d'hospitalisation. En 2017, le pays enregistrait 3 557 891 cas pour 3222 décès.

Le paludisme se manifeste par une fièvre, des frissons, des sueurs, des maux de tête, des douleurs musculaires et une fatigue importante. À ces symptômes, peuvent être associés des nausées, des vomissements, une diarrhée, et dans les cas graves, des convulsions, une confusion mentale, des difficultés respiratoires.

Près de 35% des femmes d'Afrique de l'Ouest et Centrale sont exposées à une infection palustre, mais du fait d'une immunité collective acquise en zone endémique, le paludisme peut passer inaperçu pendant la grossesse. Une femme peut être contaminée sans manifester le moindre symptôme. Cependant, le parasite demeure actif. Il infecte le placenta, entraîne une anémie chez la mère et l'enfant,

et une hypotrophie (petit poids de naissance) chez le nouveau-né. Le paludisme est ainsi responsable d'une grande part de la prématurité et de 10 000 décès maternels par an en Afrique subsaharienne. Nous sommes très loin des chiffres actuels du Covid-19.

**QUE FAIRE ?**

L'OMS préconise, **POUR TOUTES LES FEMMES ENCEINTES**, la prise d'un traitement préventif contre le paludisme, à partir du quatrième mois de grossesse (16 semaines d'aménorrhée). Il doit être administré pendant les consultations prénatales, avec un **MINIMUM** de 3 doses, espacées d'au moins un mois et ne doit pas être pris au premier trimestre en raison de risques de malformations congénitales. Ce traitement préventif intermittent administré pendant la grossesse, permet de réduire les petits poids

de naissance de 20% et les décès néonataux. À celui-ci doit être joint l'usage de moustiquaires imprégnées d'insecticide. Une étude menée en 2016 par Yavo and al dans le district sanitaire d'Abidjan a montré que seuls 48,1% des praticiens connaissaient le nouveau protocole de traitement préventif intermittent à la Sulfadoxine, Pyriméthamine.



En outre, une supplémentation en Fer et en Acide Folique (vitamine B9) est recommandée avant la conception et pendant toute la grossesse en zone endémique de paludisme pour diminuer la prévalence de l'anémie ferriprive chez les femmes enceintes, et réduire la mortalité due aux hémorragies du post-partum.

Il est donc nécessaire d'insister sur l'impérieuse nécessité pour les femmes enceintes, de ne manquer aucune de leurs consultations prénatales. Les CPN permettent aux sages-femmes, médecins et infirmiers, de leur prodiguer les soins préventifs et curatifs nécessaires au bon déroulement de la grossesse. Moins d'une femme sur trois en Côte d'Ivoire réalise le minimum de quatre consultations prénatales conseillé par l'OMS.

Par ailleurs, en ces temps de pandémie à Covid-19, il est important de respecter les mesures barrières dans l'enceinte des centres de santé, à savoir un lavage régulier des mains à l'eau et au savon ou à défaut avec une solution hydroalcoolique (au moins à l'entrée et à la sortie de l'hôpital), le respect d'une distance d'AU MOINS 1 mètre entre les personnes, le PORT DU MASQUE, tousser et éternuer dans le creux du coude ou dans un mouchoir jetable et se laver les mains par la suite, éviter de porter les mains au visage.

Pour notre santé, soyons responsables !

Jean-Charles Wognin

Réseau Ivoire Pro Santé

FORMATION : Les métiers de la finance

Pour les plus jeunes, le cursus scolaire donne de vraies opportunités à moindre frais pour peu que l'on se donne la peine d'afficher une volonté et un travail intense pour rentrer dans les grandes écoles de commerce qui ouvre une voie royale et diplômante ainsi que les réseaux pour obtenir les stages dans les grandes banques, courtiers et assureurs. Si vos notes ne vous permettent pas d'intégrer les grandes écoles publiques, ils vous restent les écoles payantes après le Bac. Profitez des salons, étudiants afin de choisir par quelle école vous allez entamer ce chemin vers le monde de la finance de marché.

Les frais de scolarité doivent absolument être considéré comme un investissement pour votre future carrière. Il faut donc être assidu et redoubler d'efforts afin de décrocher son diplôme et une lettre de recommandation qui vous facilitera l'obtention du stage. Pour les personnes qui ont déjà démarré une vie active et qui veulent entrer dans le monde de la finance ce n'est pas trop tard. Si vous êtes salarié en France, vous pouvez profiter de votre compte formation pour accéder aux cursus en présentiel et aux enseignements à distance.

A vous de vous faire aider dans ce choix par des personnes expérimentées.



Ces formations permettent l'accès aux métiers suivants : banque et assurance, marketing, gestion de patrimoine, produits financiers, contrôle de gestion, commerce négociation....

Ces métiers mettent en valeur des qualités professionnelles différentes avec un tronc commun important. Dans le milieu de la finance, on se doit d'être « corporate », c'est-à-dire avoir un esprit d'entreprise. Dans les formations qui sont à votre disposition, il faut absolument développer des aptitudes en termes de force de travail, de convivialité avec vos collègues directes ou indirectes. Que vous suiviez une formation scolaire ou une formation professionnelle, l'étape déterminante sera l'entrée en entreprise.

Au long de votre formation, il faut bien entendu apprendre la technicité de chaque métier et redoubler d'efforts pour maîtriser ce que l'on vous apprend ; sachant qu'en entreprise vous n'aurez pas dix mille occasions de donner une bonne impression de votre travail. Dans un premier temps, la formation vous donnera les codes ; qu'ils soient vestimentaires ou au niveau du travail d'équipe pour la politesse ou encore de l'approche client.



Le métier par lequel vous entrez dans le monde de la finance sera un bagage qui vous permettra d'évoluer dans ce monde. N'oubliez pas que la finance de marché est une grande chaîne ou chaque maillon de la chaîne est d'une grande importance pour le résultat offert au client. Lorsque vous démontrez des signes d'investissement et de rigueur, par les preuves de projets réussis, vous aurez la chance de pouvoir migrer vers d'autres activités de votre entreprise ou des

concurrents grâce à l'expérience que vous aurez emmagasinée.

Si vous avez envie d'apporter votre enthousiasme au monde de la finance de marché, sachez qu'ils ne vous attendent pas forcément à bras ouvert. Mais avec l'appui de vos formateurs, vous saurez passer les premières barrières du recrutement. On va bientôt arriver à un système anglo-saxon qui donne la chance de prouver ses compétences et quand ce moment arrivera, il faudra surtout que vous soyez prêt.

Dans ce monde financier, vous aurez l'opportunité de faire évoluer votre salaire fixe accompagné de prime variable chaque année sans oublier l'intéressement et participation dans les grandes banques et autres avantages en nature, comme des conditions de prêts bancaires propices à la constitution d'un patrimoine.

Une bonne formation vous donnera la technique, la patience afin de conquérir ce nouveau monde et que ce soit au niveau financier ou du plaisir de travailler, la finance affiche un attrait motivant pour celles et ceux qui aiment les challenges.

Jiloo ADERIC

Afrocentricity International

CRITIQUE LITTÉRAIRE :**Livre : LA ROUTE DES CLAMEURS**

Auteur : Ousmane Diarra

Folio

"Nématou et Kany ont fini par opter pour ma mère, en acceptant, malgré l'opposition de mon papa, de porter des voiles distribués par le gamin imam de la nouvelle mosquée de notre quartier. Quant à moi, je suis resté du côté de mon papa. Parce que je savais que c'est lui qui allait finir par être seul contre tout le monde. Et personne n'a jamais gagné seul contre tout le monde."

Dans une petite ville du Mali, un jeune garçon voit sa vie basculer le jour où une milice armée s'empare du pouvoir et impose un islam radical. Mais son père, un peintre à l'humour ravageur, tient tête à l'opresseur, refusant la violence et l'intolérance au mépris de sa propre vie.

Ousmane Diarra

La route des clameurs



Un livre portant sur la montée de l'intégrisme dans un pays, évoquant aussi bien l'enrôlement d'enfants soldats, la perte des repères familiaux, sociétaux, et religieux. C'est aussi la perte de la liberté et du libre arbitre, l'absurdité des combats, des viols et des violences qui s'ensuivent.

Sourou Bamkolé

SOMMAIRE :**Edito – Page 1****Oxo. : Le monde est malade****Société – Page 3****Eugénie Lobé : Les héros d'un quotidien confiné****Interview – Page 6****Fred NUMA : Formation agricole****Entrepreneuriat – 10****John Kuzimbikisa : Pour réussir, il faut être bien accompagné(e)****Traditions & Cultures – Page 11****Kôrêdjo-Missa Doumbia : Le vaccin contre le coronavirus****Santé – Page 12****Jean-Charles Wognin****Formation – Page 14****Gilles Aldéric : Les métiers de la finance****Critique Littéraire – Page 16****Ousmane Diarra : La route des clameurs**

Direction de la publication
Clément Egué

Cette lettre d'information est publiée par Rézo Tube Média (RTM)
www.collectifmap.org - Copyright © 2020



<https://unitedsouls.fr/>

UNISEX

T-shirt unisex casual & street wear.

Une sélection de t-shirts originaux, artistiques et engagés

